

## **Un an plus tard, l'UE n'a pas tenu ses promesses envers les Palestiniens**

***Un an après que les 27 Etats membres de l'UE se sont tous engagés, dans une déclaration du Conseil des Affaires Etrangères sans précédent, à contester l'expansion des colonies, les déplacements forcés et les démolitions de propriétés palestiniennes, l'autorisation de colonies illégales a augmenté et des centaines de foyers et de structures palestiniennes ont été détruits en dépit de l'appel de l'UE demandant d'y mettre un terme.***

AIDA (Association of International Development Agencies), un organe de coordination qui représente plus de 80 ONG d'aide humanitaire et de développement travaillant dans le Territoire palestinien occupé a publié aujourd'hui un nouveau rapport pressant l'Union Européenne d'accompagner ses déclarations fermes par des actions afin de contester de manière concrète les politiques du gouvernement Israélien qui créent des conditions de vie insoutenables pour une grande partie des 150 000 Palestiniens vivant sous le contrôle militaire et civil d'Israël en Zone C, qui représente 60% de la Cisjordanie.

Les chances de trouver une solution juste et durable qui permettrait aux Palestiniens et aux Israéliens de vivre en paix et en sécurité deviennent de plus en plus minces au vu de la situation sur le terrain qui ne fait que se dégrader ont averti les ONGs.

Plus de 600 maisons ont été construites dans les colonies israéliennes durant l'année qui vient de s'écouler, alors que 535 maisons et structures appartenant à des Palestiniens ont été détruites, privant ainsi de foyer ou déplaçant 784 personnes. Environ 30 structures financées par des fonds européens ont été détruites au cours de cette même période et des douzaines d'autres, dont des tentes, des citernes d'eau et des enclos d'animaux sont menacées de démolition. L'Europe s'est toujours clairement opposée à l'expansion de la colonisation et aux démolitions de projets palestiniens et européens par Israël. Cependant, cette opposition s'est essentiellement basée sur des déclarations, alors que les actions ne sont mises en œuvre que de manière ad hoc et non-coordonnée. Si cette situation perdure, les conditions de vie des Palestiniens ne vont faire qu'empirer et les investissements des contribuables européens seront perdus.

«Il y a à peine un an, les gouvernements européens ont instillé l'espoir qu'ils useraient collectivement de leur poids politique afin d'améliorer les conditions de vie des Palestiniens et faire cesser les violations israéliennes du droit international. Un plus tard, on peut dire que l'Europe risque sérieusement de décevoir les Palestiniens, ainsi que les Européens » a déclaré Charles Silva, Directeur-Pays d'Action Contre la Faim et Président d'AIDA.

Alors que les dirigeants européens doivent se réunir aujourd'hui afin de discuter du processus de paix au Proche-Orient, le rapport « Un bilan décevant : comment l'UE peut agir pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens en Zone C » décrit les mesures qui peuvent et doivent être prises afin de mettre en place des actions concrètes, et non plus seulement des déclarations, et ainsi permettre des évolutions positives sur le terrain. Le rapport souligne que l'Europe doit respecter l'engagement pris d'augmenter l'aide au développement en Zone C, qui y est plus que nécessaire et inciter le gouvernement israélien à lever les restrictions qui rendent les Palestiniens vulnérables aux démolitions et les empêchent de construire des foyers corrects, des écoles, des routes, des infrastructures hydrauliques et des réseaux d'électricité.

Ce rapport montre de quelle manière des pays européens ont œuvré afin de protéger les communautés de la zone C des démolitions en investissant dans des schémas directeurs d'aménagement. Même si les autorités israéliennes sont en ce moment même en train d'examiner ces projets, aucun des 32 schémas directeurs financés par des fonds européens n'a été entièrement validé à ce jour. Le contraste est saisissant quand on sait qu'à l'inverse il y a eu depuis mai dernier 1967 nouveaux appels d'offres pour des constructions dans les colonies, quatre fois plus qu'en 2011.

« L'an dernier, les gouvernements européens ont déclaré pour la première fois qu'il était aussi dans leur propre intérêt de trouver une solution au conflit en Israël et Palestine – s'ils sont sincères, ils peuvent et doivent travailler ensemble afin de répondre aux politiques néfastes du gouvernement israélien et soutenir les Palestiniens les plus vulnérables en Cisjordanie » a déclaré Nishant Pandey, Directeur-Pays d'Oxfam.

« Israël est responsable moralement et légalement du bien-être des hommes, femmes et enfants palestiniens qui vivent dans le Territoire palestinien occupé. Les pays européens ont pour obligation de répondre aux violations du droit international et faire pression collectivement sur Israël afin de mettre un terme à ces politiques qui freinent le développement palestinien » a ajouté Tony Laurance, Directeur Exécutif de Medical Aid for Palestinians.

FIN/

Les membres d'AIDA sont disponibles pour des entretiens et peuvent organiser des visites de terrain en zone C. Merci de contacter :

Magali Rubino, Responsable Media, OXFAM France, [mrubino@oxfamfrance.org](mailto:mrubino@oxfamfrance.org) , +33 (0)6 30 46 66 04

Anne DEGROUX, Responsable de la communication / ACTION CONTRE LA FAIM | ACF-France, [adegroux@actioncontrelafaim.org](mailto:adegroux@actioncontrelafaim.org), +33 7 77 98 72 06.

Rozenn TANGUY, Chargée de Communication, CARE France, [tanguy@carefrance.org](mailto:tanguy@carefrance.org), 01 53 19 87 61

Nathalie Blin, Chargée des Relations Presse, Handicap International, [nblin@handicap-international.fr](mailto:nblin@handicap-international.fr) , +33 (0)6 60 97 09 38

Willow Heske, AIDA Communications, [willow.h@aidajerusalem.org](mailto:willow.h@aidajerusalem.org), + 972 (0) 597133646 ou +972 (0) 546202994

Notes aux rédactions

- 1. La version anglaise du rapport « Un bilan décevant : comment l'UE peut agir pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens en Zone C », sous embargo jusqu'au lundi 27, peut être téléchargée ici : <http://oxf.am/Uxt>** Une version française non mise en forme est disponible sur simple demande, et la version française mise en forme sera disponible à partir de lundi matin
2. Le 14 mai 2012, les ministres des Affaires Etrangères de l'UE ont adopté des recommandations sans précédent concernant les politiques israéliennes dans le Territoire palestinien occupé. Les ministres européens ont notamment approuvé des recommandations spécifiques afin de permettre le développement de la zone C et une amélioration des politiques d'Israël qui sont en train de porter préjudice au développement des moyens de subsistance palestiniens ainsi qu'à la future viabilité d'un Etat palestinien. Ils ont aussi appelé le gouvernement d'Israël à mettre un terme à l'impunité pour les colons coupables de violences et à autoriser l'UE à poursuivre ses projets de développement dans les communautés palestiniennes sans risque de démolition. De plus, pour la première fois, l'UE a déclaré que « Mettre un terme au conflit [était] dans l'intérêt européen ».
3. Plus de 60 % du territoire de la Cisjordanie occupée est classé « zone C », ce qui signifie qu'il tombe sous le contrôle militaire et civil complet du gouvernement israélien. On estime que 150 000 Palestiniens vivent dans la zone C, avec près de 325 000 Israéliens habitant les colonies, illégales au regard du droit international. La zone C abrite certaines des communautés palestiniennes les plus vulnérables qui sont isolées des services fournis par l'Autorité palestinienne dans d'autres parties de la Cisjordanie. Les Palestiniens de la zone C dépendent massivement de l'aide humanitaire et au développement.

4. Les démolitions de structures palestiniennes par le gouvernement israélien sont essentiellement ordonnées au motif qu'elles ne disposent pas de permis de construire, qui sont très durs à obtenir. 94% des demandes de permis de construire palestiniennes ont été rejetées ces dernières années.
5. Lors du conseil des Affaires étrangères de mai 2012, les Etats membres de l'UE ont réaffirmé que les colonies israéliennes étaient illégales au regard du droit international, nonobstant les décisions récentes du gouvernement d'Israël.
6. Ce communiqué et le rapport se concentrent sur les relations entre l'UE et Israël, car il s'agit du point central des conclusions du conseil des Affaires Etrangères ainsi que du dernier rapport des chefs de missions de l'UE à Jérusalem. L'UE et Israël ont un dialogue structuré sur les droits de l'Homme en raison de leur accord d'association. AIDA condamne la violence envers les civils des deux côtés et appelle les parties au conflit à respecter leurs obligations au regard du droit international.
7. L'Union Européenne ainsi que la France ont condamné la démolition par l'armée Israélienne les 23 et 24 Avril dernier de 22 structures dans 8 différentes localités de Cisjordanie dont des tentes financées par la France dans la Vallée du Jourdain au titre de son aide humanitaire d'urgence et clairement identifiables comme telles. Au total, ces démolitions ont forcé le déplacement de 28 personnes, dont 18 enfants, et affectés 120 personnes dont 57 enfants.  
(voir [http://eeas.europa.eu/delegations/westbank/documents/news/26042013\\_localstatementdemolitions\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/westbank/documents/news/26042013_localstatementdemolitions_en.pdf) et <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=ppfr2013-04-26.html#Chapitre2> )